



MUNICIPALITÉ
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 VALEYRES-SOUS-RANCES

Valeyres-s/Rances, le 12 mai 2011

Au Conseil Général
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Préavis no 41/11 : Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2010

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

I But

Conformément à l'article 85 du règlement du Conseil général, le présent préavis tendant à faire adopter le bilan et les comptes de fonctionnement de l'année 2010 est soumis à l'approbation du Conseil général.

II Préambule

L'exercice comptable 2010 est bouclé en conformité avec le budget présenté en 2009. Cette année peut être qualifiée de très bonne.

En effet avec un excédent de charges de frs 181'400.- prévu au budget, les comptes se bouclent avec un gain de revenus de frs. 50'131.- soit une différence de frs 231'531.-. Ces recettes supplémentaires proviennent principalement des recettes d'impôts pour environ frs 100'000.-, des droits de mutations et successions pour environ frs 65'000.-, du décompte final de la facture sociale 2009 pour env. frs 36'000.- et du décompte final de la péréquation pour env. frs 46'800.-.

III Commentaires sur les comptes de fonctionnement

L'exercice 2010 est bouclé avec un excédent de revenus de frs 50'131.- et permet de procéder aux amortissements usuels de frs 115'500.- et extraordinaires de frs 171'412.-.

Le montant de frs 80'150.- a pu être prélevé sur les divers fonds de réserves et nous avons procédé à des investissements pour frs 21'412.-.

Ces comptes ont été examinés et certifiés conformes par la fiduciaire OFICO qui a établi un rapport faisant partie intégrante de ce préavis.

Ils ont été contrôlés et adoptés par la Municipalité le 11 mai 2011.

IV Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Valeyres-sous-Rances demande au Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-RANCES

- vu le préavis municipal no 41/11 relatif au bilan et comptes de fonctionnement 2010;
- vu l'examen détaillé de ceux-ci;
- entendu le rapport de la commission de gestion chargée de l'étudier;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour;

DECIDE

Le bilan et comptes de fonctionnement de l'année 2010 sont adoptés tels que présentés.

DECHARGE

La Municipalité et la commission de gestion de leur mandat.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic



J.-P. Widmer



La secrétaire



F. Turin

Annexe : Rapport de la Société Fiduciaire OFICO avec commentaires sur les comptes 2010

Municipal responsable : M. Thierry Vidmer